



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV

# Mettre en place une infrastructure écologique

Gabriella Silvestri





# L'infrastructure écologique IÉ

- › Réseau de milieux naturels et semi-naturels de grande valeur écologique



- › Composée d'aires centrales et d'aires de mise en réseau, de qualité et en quantité suffisantes, réparties de manière appropriée dans l'espace
- › Bases: LPN, LChP, LFo, LEaux, LAgr, LFSP, SBS (CF, 2012)
- › Les connaissances scientifiques indiquent qu'environ 30% du territoire national devrait être dédié à la protection et à la promotion de la biodiversité (zones protégées et autres mesures efficaces de conservation)



# Axes de mise en place de l'IE

**Entretien**  
Garantie de la  
qualité des aires





# Axes de mise en place de l'IE

## Entretien

Garantie de la  
qualité des aires



## Extension

Élargissement  
quantitatif





# Extension de l'IE: exemples

Désignation de surfaces supplémentaires au moyen de processus existants:

- › Détermination et extensification de l'espace réservé aux eaux => Chance pour la désignation d'aires de mise en réseau de grande qualité
- › Développement des réserves forestières selon politique forestière (d'ici 2030, 10% de la surface forestière devrait être protégée en tant que réserves forestières)  
La planification de l'IE peut aider à identifier des surfaces stratégiques d'un point de vue écologique





# Axes de mise en place de l'IE

## Entretien

Garantie de la  
qualité des aires



## Extension

Élargissement  
quantitatif



## Consolidation

Comblement des  
lacunes





# Planification de l'IE

Partie a: Objectifs du programme poursuivis et indemnisés dans le cadre de la convention				
OP 1	Stratégie cantonale globale de conservation des espèces et des milieux naturels et planification de la mise en réseau	Art. 18d LPN	Bases conceptuelles pour la politique cantonale de protection de la nature, planification cantonale de l'infrastructure écologique	Convention

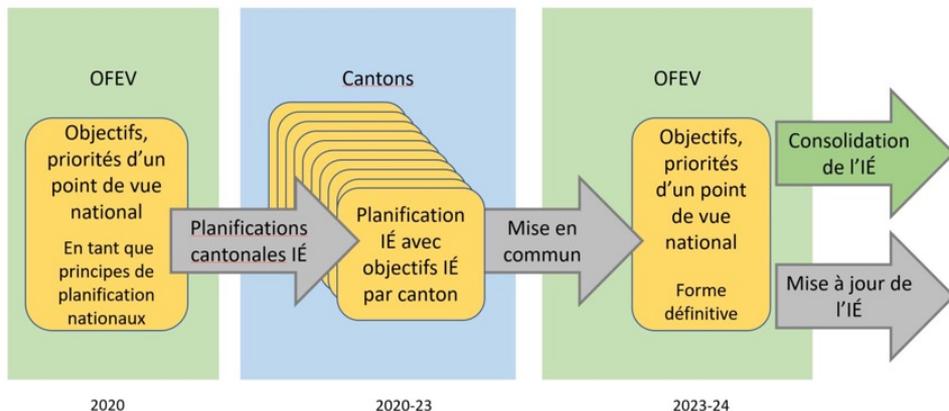


- › Vue d'ensemble de l'IE au niveau suisse
- › Base pour la mise en œuvre intersectorielle de l'IE, notamment CP Protection de la nature et Biodiversité en forêt, projets de mise en réseau dans l'agriculture, projets de renaturation des eaux, plan d'action SBS
- › Base pour améliorer l'ancrage de l'IE dans l'aménagement du territoire



# Planification de l'IE

- › L'OFEV définit les objectifs et les priorités d'un point de vue national et met à disposition des bases de planification
- › Les planifications cantonales intègrent ces objectifs et priorités, les concrétisent et les complètent avec des données cantonales
- › La mise en commun des planifications cantonales permet d'obtenir une vue d'ensemble de l'IE au niveau national





# Bases de la Confédération



Le guide de travail décrit et concrétise:

- › Les objectifs et les principes de l'IE
- › Les priorités territoriales et thématiques
- › Les bases de planification d'un point de vue national





# Représentation de l'état initial de l'IE

## Aires centrales



Aires centrales: Surfaces protégées dédiées à la protection des milieux et des espèces

- › Parc national
- › Aires centrales des parcs naturels périurbains
- › Biotopes d'importance nationale y.c. zones tampons
- › Biotopes d'importance régionales et locales, y.c. zones tampons
- › Réserves d'oiseaux d'eau et de migrants
- › Réserves forestières
- › Districts francs
- › Surfaces de promotion de la biodiversité avec qualité particulièrement élevée



# Représentation de l'état initial de l'IE

## Aires de mise en réseau

Aires de mise en réseau: Autres surfaces de haute valeur écologique permettant la mise en réseau fonctionnelle des aires centrales

Exemples:



Lisières de forêts



Espaces réservés  
aux eaux



Corridors et  
passages à faune



Sites marécageux

# Bases de planification Confédération



- > Représentation de l'état initial: Quelles données faut-il inclure pour représenter les aires centrales et les aires de mise en réseau existantes?
- > Programmes et processus existants: Quels programmes et processus existants doivent être utilisés pour le développement de l'IE?





# Priorités territoriales d'un point de vue national



Zones prioritaires pour la promotion des espèces et de leurs milieux en-dehors des inventaires fédéraux (Base: analyses InfoSpecies)

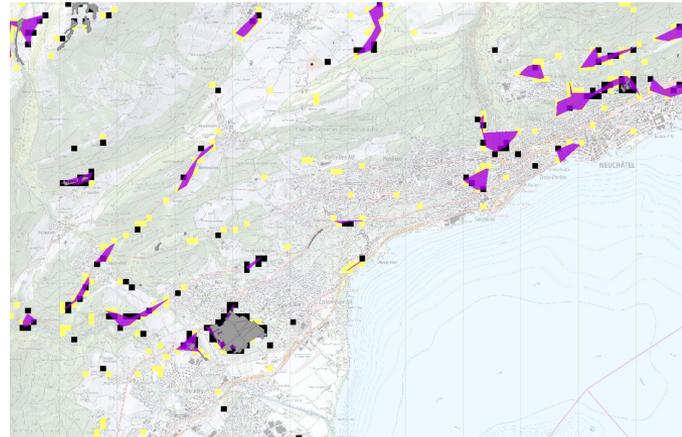
- › Présence connue d'espèces indicatrices de qualité (EPN + espèces indicatrices de qualité pour une sélection de guildes)

## *Milieux secs:*

- Prairies et pâturages secs; prairies grasses riches en espèces
- Forêts xéro-thermophiles (y.c. châtaigneraie)
- Trame sèche

## *Milieux humides:*

- Forêts alluviales
- Trame humide





# Priorités territoriales d'un point de vue national



Corridors à faune  
d'importance suprarégionale



Zones prioritaires pour la  
conservation d'espèces de  
poissons et d'écrevisses  
fortement menacées et  
menacées d'extinction



Sites de migration  
d'amphibiens impactés par le  
trafic, avec définition de  
priorités

# Bases de planification Confédération



- > Représentation de l'état initial: Quelles données faut-il inclure pour représenter les aires centrales et les aires de mise en réseau existantes?
- > Programmes et processus existants: Quels programmes et processus existants doivent être utilisés pour le développement de l'IE?
- > Priorités territoriales: Quelles priorités territoriales doivent être prises en compte dans le cadre de la planification afin de consolider l'IE?
- > Priorités thématiques: Quelles priorités thématiques doivent être abordées dans la planification de l'IE?



Milieu  
fontinaux



Marges  
proglaciaires

# Bases de planification Confédération



- > Représentation de l'état initial: Quelles données faut-il inclure pour représenter les aires centrales et les aires de mise en réseau existantes?
- > Programmes et processus existants: Quels programmes et processus existants doivent être utilisés pour le développement de l'IE?
- > Priorités territoriales: Quelles priorités territoriales doivent être prises en compte dans le cadre de la planification afin de consolider l'IE?
- > Priorités thématiques: Quelles priorités thématiques doivent être au moins abordées dans la planification de l'IE?
- > Aides à la planification: Diverses aides supplémentaires fournies par l'OFEV

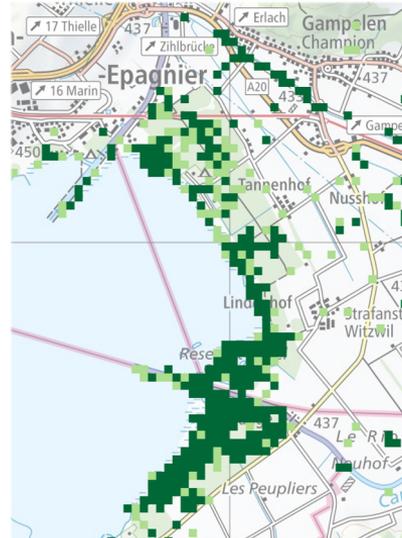


# Bases de planification Confédération: Analyses InfoSpecies



Analyses InfoSpecies pour les espèces indicatrices de qualité d'une sélection de guildes:

- › Qualité observée (ha)
- › Qualité observée (polygones)
- › Qualité potentielle
- › Besoin en surface supplémentaire



Qualité observée  
Trame humide

- Très haute qualité
- Haute qualité

Géodonnées disponibles sur [Info Species](#)



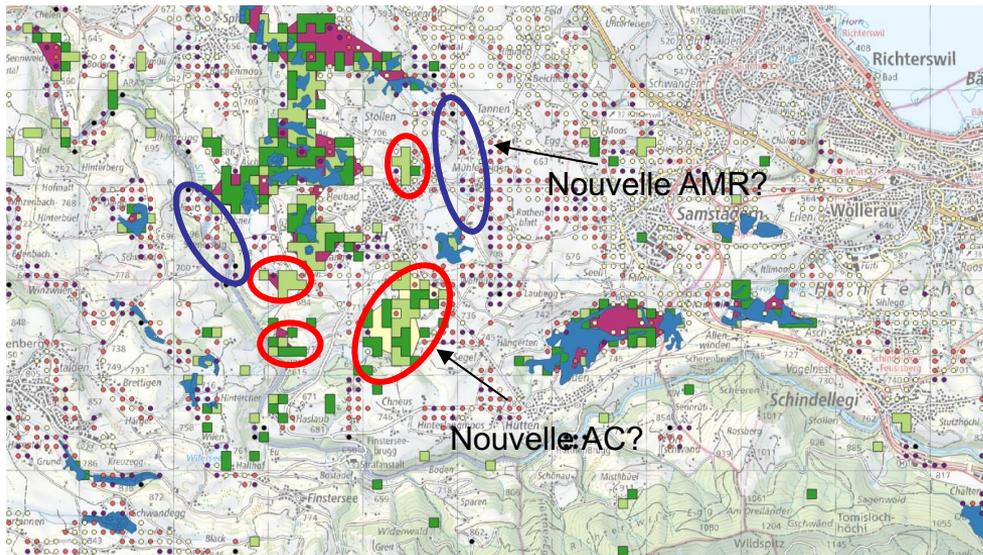
# Bases de planification Confédération: Analyses InfoSpecies



Utilisation:

- › Analyse des valeurs, potentiels et déficits
- › Identification de nouvelles surfaces pour renforcer l'IE

- Inventaire féd. bas-marais
- Qualité observée (polygone)
  - Haute qualité
  - Très haute qualité
- Qualité observée (ha)
  - Haute qualité
  - Très haute qualité
- Qualité potentielle
  - Favorable
  - Très favorable





# Pour résumer

- › La biodiversité est sous pression
- › L'infrastructure écologique: l'épine dorsale de la biodiversité
- › Principe: Utiliser ce que nous avons – Développer ce dont nous avons besoin
- › La Confédération définit les principes directeurs et fournit des bases utiles d'un point de vue national
- › Les cantons sont les bâtisseurs de l'infrastructure écologique
- › Toutes les politiques sectorielles à incidence spatiale sont incluses
- › L'IE est intégrée dans les instruments et projets à incidence spatiale
- › Le plaisir de la coopération est un facteur clé





# Merci pour votre attention



# À propos de moi

Gabriella Silvestri

Cheffe de la section Infrastructure écologique



Office fédéral de l'environnement | Worblentalstr. 68 | 3063 Ittigen

[Gabriella.silvestri@bafu.admin.ch](mailto:Gabriella.silvestri@bafu.admin.ch) | T: +41 (0)58 462 99 80

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch)